

Rapport sur le préavis municipal relatif à une demande de crédit complémentaire de 195'700.- pour l'assainissement et la mise en séparatif du secteur *Au Chaffard - La Rive - Place de l'Eglise*

---

La commission composée d'Eloi Du Pasquier, Christophe Kipfer et du rapporteur, s'est réunie le 24 novembre dernier.

Nous remercions David Romero, municipal des finances pour les renseignements fournis à cette occasion.

Bases de travail :

- Préavis municipal du 12 novembre 2024
- Comptes communaux 2023

En juin dernier, nous avons déjà statué sur une demande de crédit de 147'000.-, en espérant qu'il s'agirait de l'une des dernières demandes concernant la mise en séparatif.

Six mois plus tard, nous sommes à nouveau confrontés à la nécessité d'accorder un complément de crédit pour le même secteur.

Dans le fond, nous comprenons que ce projet soit plus coûteux que prévu. Cependant, ce qui nous interpelle, c'est pourquoi le bureau d'ingénieurs en charge du séparatif depuis 10 ans n'a pas anticipé ces coûts supplémentaires. Nous regrettons sincèrement ce manque de professionnalisme qui impacte négativement ce projet, tant en termes de coûts que de délais, au détriment de notre commune et de nos contribuables. De ce fait, nous aurions vivement apprécié que l'entreprise Perret-Gentil fasse un effort sur le montant de ses honoraires à titre de réparation pour leur négligence.

De plus, en juin dernier, nous avons formulé une demande auprès de la Municipalité pour qu'un rapport soit présenté au Conseil, apportant des éclaircissements sur les points suivants :

- Quelles sont les dépenses effectives par rapport aux montants votés par le Conseil ?
- Combien de raccordements privés ont été réalisés par rapport aux raccordements prévus ?

À ce jour, ce rapport ne nous a toujours pas été présenté. La commission estime qu'il serait judicieux d'être informée sur ces points afin d'évaluer où nous en sommes et jusqu'où il sera nécessaire d'aller.

Concernant le financement de ce projet la commission recommande vivement à la municipalité de mettre à contribution le fonds de réserve « eau » pour la conduite à remplacer.

En espérant obtenir des réponses aux questions ouvertes lors du Conseil du mois de mars prochain, la commission vous recommande d'accepter le préavis présenté, afin de poursuivre efficacement la mise en séparatif du secteur concerné.

Pour la commission des finances :

Quentin Frick

Christophe Kipfer

Eloi Du Pasquier